

TITRE DE LA LEÇON : LA PORTEE

Discipline : Education musicale

Sous-discipline : Théorie musicale

Cycle : Collège

-

Niveau : Sixième

I-DEFINITION DE LA PORTEE

La portée est la réunion de cinq lignes parallèles, horizontales et équidistantes (même distance).

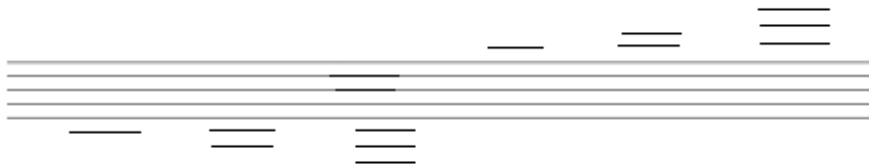
II- COMPOSITION DE LA PORTEE

La portée est composée de cinq (5) lignes et de quatre (4) interlignes.



N.B :

- Les lignes et les interlignes de la portée se comptent de bas en haut.
- On nomme interligne l'espace compris entre deux (2) lignes de la portée.
- On peut disposer des petites lignes qu'on appelle **lignes supplémentaires** ou **additionnelles** en-dessous et au-dessus de la portée.



III-ROLE DE LA PORTEE

La portée sert à placer tous les signes qui servent à lire et à écrire la musique.